

HAUTE
Gironde
et vous

Aude GABORIAU

Journaliste

05 57 42 66 54
06 40 11 37 14

a.gaboriau@hautegironde.fr



Cathy MUNIER

Correspondante

06 60 41 38 00

muniercathy@hotmail.com

Vincent BERNARD

Correspondant

05 57 32 80 67

v.bernard33@orange.fr



FORMES URBAINES ET ARCHITECTURALES

Des implantations et formes urbaines différentes



Des bourgs linéaires comme Saint-Aubin-de-Blaye



Des bourgs compacts en étoile, exemple d'Anglade



Des bourgs en étoile, comme celui de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Le PLUI-H est en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale.

Photo CAMU

PLUI-H : Expliquer pour impliquer la population

VAL-DE-LIVENNE. Devant le peu de personnes présentes à la réunion du 6 mars pour la présentation du PLUI-H, 60 personnes pour 14 communes concernées, les élus de Val-de-Livenne ont réfléchi aux moyens d'impliquer la population.

Autres avantages, « mutualiser un document réduit les frais et permet des mises à jour plus régulières et un accompagnement en cas de besoin d'évolution, grâce à un service urbanisme dédié à cette tâche au sein de la CCE ».

Plusieurs cadres à respecter

Le PLUI-H doit s'intégrer dans les lois du Grenelle et de résilience, donc réduire la consommation des espaces naturels pour le foncier (nouvelles constructions) de moitié tous les 10 ans, pour une interdiction totale en 2050. Cela implique d'augmenter la densité de l'habitat en centres bourgs, permettant aussi de les dynamiser et de centraliser les services, d'utiliser les dents creuses, de développer les logements collectifs et mitoyens, ou encore de remobiliser les bâtiments existants non occupés. Puis il doit respecter le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et enfin le SCOT (schéma de cohérence territoriale) voté en 2020 par les CDC de Blaye et de l'Estuaire. Différentes strates à respecter qui font dire à Philippe Labrieux que « le maire ne fait pas ce qu'il veut ». La CCE constatant une difficulté à se loger sur le territoire, a choisi d'ajouter un PLH (programme local de l'habitat) en complément du PLUI, d'où le terme PLUI-H.

Le projet politique défini par les élus de la CCE

Depuis 2018, les trois blocs choisis par la CCE concernent la préservation de l'identité du territoire et des espaces naturels (préservation des zones humides autour du bassin de la Livenne, diversification de l'agriculture), l'aménagement (mobilité collective, développement économique) et la collectivité (remobiliser le tissu urbain existant, recentrer les activités dans les bourgs). Le PLUI-H permettra de clarifier les objectifs, par

exemple la mixité sociale, pour les décliner en actions (type d'habitat, localisation...). Les élus devront hiérarchiser les enjeux choisis, pour une validation prévue en septembre, avant 12 à 18 mois consacrés à la phase de zonage et une finalisation administrative prévue fin 2025-début 2026, sous réserve d'accord minimal des deux tiers des communes concernées.

Comment impliquer la population ?

« Quel sera le recours de la population, si les gens sont contre ? » a demandé Alain Fournier, conseiller de Val-de-Livenne. La réponse collective : « ils peuvent participer et donner leur avis à chaque étape » s'est vite transformé en une nouvelle question : « Comment faire pour qu'ils se sentent concernés et s'impliquent ? ». Les moyens d'expression sont pourtant déjà existants : des registres sont à disposition des habitants dans les différentes mairies et à la CCE pour noter remarques, demandes, propositions... une plate-forme participative est sur Internet avec une carte interactive pour, par exemple, cibler les éléments à mettre en valeur, et des ateliers participatifs, comme des interventions dans les écoles, sont à venir en mai. Pourtant, le peu de personnes présentes à Anglade pour la réunion de présentation du diagnostic le 6 mars, inquiète les élus. « Pourquoi ne pas diffuser le compte rendu à la population ? » propose Patricia Lambert, secrétaire de mairie en charge de l'urbanisme et de l'action sociale.

Proposition retenue, tout comme la demande d'organiser des réunions publiques ciblées à chaque commune, de diffuser des documents pédagogiques simplifiés ou encore des vidéos explicatives. A suivre donc.

Parlons concret

Prenons le pôle logement. Le diagnostic sur Val-de-Livenne fait apparaître « beaucoup de résidences principales, de grandes maisons qui ne répondent plus forcément aux besoins de leurs habitants (foyer monoparental, vieillissement de la population, veuvage...), une offre en petits logements limitée (souvent accaparés par les travailleurs de la Centrale, en location de courte durée car plus rentable), une déficience en logements sociaux (en regard d'un taux de pauvreté élevé), et la présence de plusieurs logements vacants. Face à ces constats, les élus doivent classer par ordre de priorité les enjeux suivants : diversifier le type de logement en regard des stades de la vie (taille, forme, localisation en centre bourg, habitats partagés, intergénérationnels...), augmenter les logements sociaux et adaptés au public précaire, développer le maintien à domicile des personnes âgées, optimiser le foncier octroyé par la loi résilience en diminuant la taille des terrains pour accueillir les nouveaux arrivants, se positionner face aux formes d'habitat particulier (caravanes, mobile home, Tiny House...), ou encore réhabiliter les logements anciens et/ou vacants, « Si on retape toutes les bâtisses existantes, on n'a pas besoin de maisons neuves à Marcillac » conclut sur ce thème Philippe Labrieux, ce contrairement au bourg de Saint-Caprais-de-Blaye.

Cathy Munier

Memento

- ◆ PHARMACIE DE GARDE RESOGARDES 3237
- ◆ Mairie 05 57 32 60 45
- ◆ Pompiers 18
- ◆ Gendarmerie 17
- ◆ Médiathèque 05 57 32 84 36
- ◆ Office de tourisme 05 57 32 88 88
- ◆ SMICVAL 05 57 84 74 00
- ◆ La Poste 3631
- ◆ Déchetterie 05 57 32 70 09
- ◆ Réseau assistantes maternelles 05 57 64 59 60

Bloc-notes

SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

“Ensemble contre l'AVC”

L'association UniHand a décidé de participer à une opération de sensibilisation et d'aide autour du handicap. Elle participe à l'opération « Et si on faisait le tour du monde en 9 jours ? », un défi fil rouge de l'association “Ensemble contre l'AVC” jusqu'au 2 avril, créée par Nicolas Deligne professeur des écoles de 47 ans, victime d'un AVC à 25 ans. Rendez-vous le samedi 1er avril de 14h à 17h au stade pour parcourir un maximum de kilomètres en marchant, en courant, en trottinette, tout est possible... Goûter sera offert aux participants. Possibilité de faire un don à Ensemble contre l'AVC et à l'association UniHand.

Inscription à l'école maternelle “la source”

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 pour les enfants non scolarisés sont ouvertes. Cela concerne : les enfants de 2021 nés avant septembre, les enfants nés en 2020 non encore inscrits, les enfants nés en 2018, 2019, 2020 nouvellement arrivés sur la commune. L'inscription se fait en mairie, auprès de Florence Gantara (présente les lundis, mercredis et vendredis). Rappel : la propreté n'est pas nécessaire pour être inscrit, nous acceptons les enfants avec des couches.